



RUISSEAUX AFFLUENTS DE L'OUGEOTTE (Identifiant national : 430020049)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 44183001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020049, RUISSEAUX AFFLUENTS DE L'OUGEOTTE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020049.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 857855°-2314548°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/03/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	11

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430020068](#) - HAUTE VALLEE DE L'OUGEOTTE (Id reg. : 44183000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Saône
- Commune : Chauvirey-le-Vieil (INSEE : 70144)
- Commune : Rochelle (INSEE : 70450)
- Commune : Quarte (INSEE : 70430)
- Commune : Bougey (INSEE : 70078)
- Commune : Preigny (INSEE : 70423)
- Commune : Montigny-lès-Cherlieu (INSEE : 70362)
- Commune : Ouge (INSEE : 70400)
- Commune : Cintrey (INSEE : 70153)
- Commune : Chauvirey-le-Châtel (INSEE : 70143)

1.2 Superficie

202,53 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 228

Maximale (mètre): 374

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430020068](#) - HAUTE VALLEE DE L'OUGEOTTE (Type 2) (Id reg. : 44183000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Les ruisseaux de Gailley, de Charomont, de Saint-Brice et de Cherlieu, affluents de l'Ougeotte en rive droite, prennent leur source au sein des Bois de l'Hourie et de Montigny. Leur parcours est essentiellement forestier. Lorsque la pente reste faible, des aulnaies-frênaies occupent le lit majeur.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, dont la diversité répond à celle des situations physiques qu'elle offre. Puisqu'ils ne subissent pas l'influence d'éventuelles activités se situant en amont, les ruisseaux de tête de bassin de Franche-Comté comme les affluents de l'Ougeotte devraient présenter une qualité d'eau optimale.

Ce type de cours d'eau se caractérise par des fonds grossiers et des eaux froides, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, les ruisseaux abritent tout un cortège d'espèces indicatrices, qui y trouvent des zones de frayères, comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou encore la salamandre. Ils sont également riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (*Perlidae*, *Perlodidae*, *Chloroperlidae*…), d'éphémères (*Epeorus*, *Habrophlebia*) et de trichoptères (*Odontoceridae*, *Brachycentridae*…). Trois de ces ruisseaux hébergent une population d'écrevisses à pattes blanches. Il faut souligner que ce crustacé possède un caractère indicateur en regard de la qualité de l'eau et de l'habitat aquatique. Sachant que 80 % de ses populations ont disparu depuis le milieu du XXe siècle en Franche-Comté, la préservation de cette espèce et des cours d'eau qui l'abritent apparaît comme un enjeu majeur.

La zone humide située en queue de l'étang de Saint-Brice est également incluse dans le périmètre : elle constitue un milieu de grand intérêt pour certains amphibiens (dont le sonneur à ventre jaune, crapaud protégé en France). L'agrion de Mercure, également protégé, est présent autour du ruisseau de Gailley. Cette demoiselle affectionne les ruisseaux peu profonds bien ensoleillés et végétalisés.

STATUT DE PROTECTION

Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en date du 13/04/2007 assure la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et des espèces de faune patrimoniale associées. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83, 23/04/07 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit. Enfin, le site cistercien de Montigny-lès-Cherlieu est classé au titre de la loi de 1930.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Les cours d'eau de tête de bassin comme les ruisseaux affluents de l'Ougeotte font partie de ces écosystèmes remarquables qui se sont considérablement raréfiés en Franche-Comté, de sorte qu'il n'en subsiste qu'une bonne centaine aujourd'hui.

Ils sont particulièrement fragiles et sensibles à toute dégradation. Leur bon état de conservation est lié à la nature de leur bassin versant. D'une manière générale, ils font trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques, soit dans le lit mineur (creusement, calibrage ou élargissement), soit en bordure immédiate (réalisation d'étangs, captage d'eau, aménagement de piste ou de chemin revêtu ou non d'une émulsion), de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses dues à l'exploitation sylvicole et agricole intensives sur le bassin versant.

Ces ruisseaux sont soumis à diverses pressions (travaux dans le lit mineur, creusement d'étangs), d'où une influence sur le niveau de la nappe et les débits et une altération de la qualité des écosystèmes aquatiques. De plus, l'introduction de l'écrevisse de Californie (ou écrevisse signal) constitue une concurrence directe pour l'espèce autochtone. Enfin, il convient de prêter une attention particulière à la maîtrise d'éventuels rejets domestiques.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Pêche
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit mineur
- Source, résurgence
- Etang

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine de l'état
- Domaine privé de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Critères d'intérêts patrimoniaux- Ecologique- Faunistique- Poissons- Amphibiens- Oiseaux- Crustacés- Odonates- Autre Faune (préciser)- Insectes- Floristique- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Fonctions de régulation hydraulique- Zone particulière liée à la reproduction	<ul style="list-style-type: none">- Géomorphologique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF regroupe les zones d'influence des ruisseaux constituées par les lits majeurs où sont installées des aulnaies-frênaies constituant des systèmes écologiques intéressants. La zone humide en queue de l'étang de Saint-Brice (Montigny-les-Cherlieu) est aussi englobée

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Infrastructures linéaires, réseaux de communication	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Prélèvements organisés sur la faune ou la flore	Intérieur	Indéterminé	Réel
Introductions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Ptéridophytes - Mollusques - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Phanérogames - Crustacés - Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Poissons

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>				
	22.14 <i>Eaux dystrophes</i>				
	22.12 <i>Eaux mésotrophes</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	41.1 <i>Hêtraies</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88893	<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	<i>Laïche maigre,</i> <i>Laïche à épis grêles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2009 - 2009

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sonneur à ventre jaune (Le)</i>	Reproduction indéterminée					
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse (La)</i>	Reproduction indéterminée					
	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée (La)</i>	Reproduction certaine ou probable		Fort			
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	<i>Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')</i>	Reproduction certaine ou probable		Fort			1994 - 1994
Odonates	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	91118	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles alternes, Cresson de rocher, Cresson doré, Hépatique dorée</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais</i>	Reproduction certaine ou probable					
Poissons	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	<i>Chabot, Chabot commun</i>	Reproduction indéterminée					
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	<i>Lamproie de Planer, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne</i>	Reproduction indéterminée					1993 - 1993
	67552	<i>Nemacheilus barbatulus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loche franche</i>	Reproduction indéterminée					
	67404	<i>Phoxinus phoxinus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vairon</i>	Reproduction indéterminée					
	67772	<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	<i>Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
Reptiles	78064	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier</i>	Reproduction indéterminée					

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Production des spécimens de grenouille rousse (lien)				
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Insectes	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67772	<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DEFORET T.	1998	Inventaire des ruisseaux à Ecrevisses à pattes blanches des départements du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Y. Ferrez Bureau d'études, DIREN F-C, Agence de l'eau RMC, Fédé. des APPMA 25-90. 20 p + annexes
	GNFC	1999	Contribution à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique. dpt de Haute - Saone, rive droite de la Saône et région vésulienne. DIREN.
	Région de Franche Comté, CSP, Fédération de Pêche	1994	RESSOURCES PISCICOLES
Informateur	Bourriot Bénédicte	1994	
	Conseil Supérieur de la Pêche	1993	
	Fédération APPMA et CSP Haute-Saône	0	
	Ferrez Y.		
	Menetrey Jérôme	1994	
	Prot J.-M.		